

FAVORISER LE RÉEMPLOI, LE RECYCLAGE ET VALORISER LES DÉCHETS : CONSTRUCTION D'UN ÉCOPÔLE

CHOOSE
NEW CALEDONIA!
SUD



Ce projet de développement durable correspond aux orientations économiques, environnementales et sociales de la province Sud. En effet, au travers de son Schéma Provincial de Prévention et de Gestion des Déchets 2018-2022 (SPPGD), la province Sud identifie le développement d'activités de recyclage et de réemploi ainsi que la mise en place de recycleries comme des pistes d'action prioritaires sur son territoire.

Dans ce cadre, la province Sud a initié un projet de zone d'activités dédiée aux initiatives privées de recyclage. Outil structurant pour la filière, ce projet « Ecopôle » s'inscrit dans une démarche de développement durable et répond aux objectifs de favoriser l'émergence de solutions de recyclage portées par des initiatives privées venant contribuer à soutenir la filière « valorisation des déchets » ; et l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.

Cet Ecopôle a ainsi pour objectif de :

- Favoriser les traitements des déchets autres que l'enfouissement ;
 - Réemploi
 - Recyclage
- Aider les entreprises du secteur à se développer.
- Faciliter la création d'activités pour les demandeurs d'emploi.

Le projet intégrera des entreprises, des associations, des institutions pour favoriser le recyclage des déchets dans un esprit participatif avec une mutualisation des espaces, des équipements et des services.

Les études de dimensionnement et les travaux d'aménagement du site, d'un montant de 3,4 millions €, financé à 80% par l'État au travers du programme Fonds Exceptionnels d'Investissement (FEI) devraient débuter en 2020 et se terminer en 2023.



MONTANT DU PROJET
3,4 MILLIONS €

CALENDRIER
2020 > 2023